

Présents : 10

Excusés : 0

Absents : 0

Le Président ouvre la séance à 20 h 00

Secrétaire de séance : **Nelly ROUSSY**

Ordre du jour

I - Approbation du compte rendu de la dernière séance

Le Maire propose s'il n'y a pas de remarque, d'approuver le compte rendu de la séance du 17 Septembre 2019.

Unanimité de l'assemblée Pour = 10 Contre = 0 Abstention = 0

II – Bilan des activités municipales

Bilan Travaux

Le Maire présente un récapitulatif sur les différentes actions réalisées en 2019

En conclusion,

- L'ensemble des réalisations d'investissement 2019 s'élève à 92 928.65 €
- L'ensemble des aides diverses s'élève à 31 010.83 €
- Le montant du remboursement FCTVA attendu en 2020 s'élève à 15 129.00 €

Bilan Forêt, le Maire expose :

Comme chacun sait, 2019 est une deuxième année où la forêt souffre d'un manque d'eau notoire.

Ceci a pour conséquence un certain dépérissement forestier qui sévit sur l'ensemble du territoire.

Le « scolyte » et autres maladies recensés par les techniciens ONF ont contraint les communes dont la nôtre à mettre en place une convention pour des contrats d'exploitation et de commercialisation des bois malades.

Conventions que nous avons validé en cours d'année 2019.

Résultat de ces opérations :

538 m³ de résineux ont été exploités et commercialisés pour un montant brut de 30 796.13 €

Les charges d'exploitation et autres frais ONF s'élèvent à 13 000.00 €

Les recettes communales s'élèvent donc à 18 000.00 €

Sachant que certaines de ces recettes ne seront perçues qu'en Mars 2020.

Le bois de Verne (9 hectares) présente également un dépérissement sur des foyards. Il s'agit d'exploiter 174 m³, dont 122 m³ réceptionnés par la Scierie PIGUET à 55.00 € le m³ soit une recette attendue de 6 710.00 €.

Reste 52 m³ à traiter en 4m pour l'Autriche à 35.00 € la tonne soit un montant de 1 274.00 € environ.

Globalement, ce sont 8 000.00 € auxquels nous retirons les frais ONF environ 655.00 €, ainsi que l'exploitation de Stéphane THURIET, à hauteur de 3 252.00 €. Recette finale = 4 000.00 € (si tout va bien).

II – Délibérations diverses

Le Maire présente les délibérations suivantes, sur lesquelles l'assemblée doit se prononcer :

- Modification des statuts CCDB pour application après renouvellement 2020
Décision du Conseil : Pour = 10 Contre = 0 Abstention = 0
- Approbation des AC (Attribution de Compensation) définitives 2019
Décision du Conseil : Pour = 10 Contre = 0 Abstention = 0

- Décision modificative n° 6
Décision du Conseil : Pour = 10 Contre = 0 Abstention = 0

III-Recensement de la population

Le Maire passe la parole à Nelly pour un brossage des préparations du recensement 2020.

Nelly expose :

- Le recensement de la population communale a lieu tous les 5 ans. Cette opération se déroulera entre le 15 Janvier et le 15 Février 2020. Un agent recenseur a été nommé, il s'agit de Marie-Hélène RETORNAZ.

Les documents nécessaires mis sous enveloppes seront distribués dans chaque boites aux lettres. La possibilité d'effectuer son recensement par internet est expliqué dans ces documents.

Nelly & Marie-Hélène se tiendront à la disposition de toute personne ayant besoin de renseignements complémentaires.

- Le repas des Seniors

La date du Samedi 11 Janvier 2020 est retenue pour ce repas, à partir de 12h00. Nelly, Martine, Yvonne et Christian sont chargés de l'organisation de cette journée, ainsi que des colis pour les personnes de 70 ans et plus ne participant pas au repas.

- Nelly soumet aux conseillers la possibilité d'entreprendre une action de recyclage « premiers secours ». Cette action cible principalement les personnes détentrices du diplôme « premiers secours ». Un appel à candidature sera lancé courant 2020 pour une nouvelle formation aux premiers secours.

IV- Perspectives Élections Municipales

Le Maire informe l'assemblée que les prochaines élections municipales auront lieu les 15 & 22 Mars 2020.

Le Maire propose un tour de table, afin que chacune & chacun s'exprime sur le mandat 2014 – 2020.

Chaque conseiller ayant exprimé son souhait de continuer ou son souhait de ne pas se représenter, le Maire prend bonne note des vœux de chacun et diligentera les actions de recrutement nécessaires afin de réunir le nombre requis de personnes (11) qui composera la nouvelle équipe pour le mandat 2020 – 2026

VI- Questions diverses

Affouage 2020

Présentation des secteurs d'affouage – Partage et mise en place des portions pour chaque affouagiste.

En 2020, c'est environ 230 m³ soit 345 stères de bois de chauffage à exploiter dans les parcelles 27 (au Saussois), 11, 12 & C dans le bois de babre. Les garants des bois, accompagnés du Maire mettront en place la prochaine saison d'affouage.

Prise d'un arrêté « Forêt »

Le Maire présente aux conseillers l'arrêté municipal, visant à recommander les éventuels randonneurs sur les dangers potentiels de se promener en forêt, par suite des longues périodes de sécheresse de ces 2 dernières années.

L'ordre du jour épuisé, le Maire clôture la séance à 21 heures 30.